

Chef de service des établissements et services sociaux et médico-sociaux

RNCP28696 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	330
Code(s) ROME	K1201, K1203, K1207, J1502
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	19/07/2020

Certificateur(s)

ESPACE SENTEIN · SIRET : 33196441100036

Espace Sentein

<http://www.espace-sentein.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le chef de service des établissements et services sociaux et médico-sociaux est l'intermédiaire entre la direction et l'équipe pluridisciplinaire d'un ou plusieurs services sociaux ou médico-sociaux. Il est principalement chargé d'encadrer les équipes et de coordonner les actions engagées auprès des usagers.

Principales activités d'un chef de service :

- Il élabore et conduit un projet de service social ou médico-social
- Il organise un service social ou médico-social
- Il élabore et conduit la prise en charge des usagers
- Il contribue aux échanges de son service avec l'environnement institutionnel

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le Chef de Service pilote, anime, coordonne et organise son service par délégation de la direction de l'établissement ou du service.

A ce titre, il est capable de :

- 1.1- Etablir un état des lieux
- 1.2- Manager un projet professionnel
- 2.1- Positionner le service par rapport aux enjeux stratégiques et opérationnels de l'établissement
- 2.2- Gérer les activités d'un service
- 2.3- Manager les professionnels d'un service
- 3.1- Manager le projet d'accompagnement de chaque usager
- 4.1- Présenter et défendre un projet professionnel devant un auditoire

Blocs de compétences

RNCP28696BC01 — Réalisation du diagnostic de l'établissement ou du service social ou médico-social

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

- Réaliser l'analyse-diagnostic de l'établissement ou du service social ou médico-social en identifiant les forces, faiblesses, opportunités et menaces ;
- Formaliser une problématique professionnelle et ses enjeux en s'appuyant sur l'analyse diagnostic de l'établissement ou du service social ou médico-social.

Modalités d'évaluation :

À partir de situations issues de la pratique professionnelle du candidat, évaluation écrite et orale d'un rapport professionnel présentant et justifiant les forces et faiblesses, opportunités et menaces, du service social ou médico-social, aboutissant à la formulation d'une problématique et de ses enjeux.

RNCP28696BC02 — Élaboration et conduite du projet de service social ou médico-social

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

- Concevoir et conduire le projet du service social ou médico-social,
- Évaluer la pertinence du projet de service social ou médico-social dans le respect du projet institutionnel.

Modalités d'évaluation :

À partir de situations issues de la pratique professionnelle du candidat, évaluation écrite et orale d'un rapport professionnel présentant et justifiant l'élaboration et la conduite du projet de service social ou médico-social.

RNCP28696BC03 — Organisation du service social ou médico-social

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

- Présenter les buts des dirigeants, l'organisation, les activités et les partenariats de l'établissement dont dépend le service social ou médico-social,
- Planifier et organiser le service social ou médico-social,
- Gérer le budget du service social ou médico-social,
- Évaluer l'organisation des interventions du service social ou médico-social,
- Faire respecter le cadre juridique du service social ou médico-social.

Modalités d'évaluation :

À partir de situations issues de la pratique professionnelle du candidat, évaluation écrite et orale d'un rapport professionnel présentant et justifiant les modalités d'organisation stratégiques et opérationnelles du service social ou médico-social.

RNCP28696BC04 — Conduite des équipes de professionnels du service social ou médico-social

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

- Mettre en œuvre le management de proximité du service social ou médico-social,
- Gérer les ressources humaines du service social ou médico-social.

Modalités d'évaluation :

À partir de situations issues de la pratique professionnelle du candidat, évaluation écrite et orale d'un rapport professionnel présentant et justifiant les modalités de management et de gestion des ressources humaines du service social ou médico-social.

RNCP28696BC05 — Mise en œuvre de la prise en charge des usagers du service social ou médico-social

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

- Élaborer les projets personnalisés des personnes accueillies dans le service social ou médico-social,
- Conduire la prise en charge des personnes accueillies dans le service social ou médico-social.

Modalités d'évaluation :

À partir de situations issues de la pratique professionnelle du candidat, évaluation écrite et orale d'un rapport professionnel présentant et justifiant les modalités de mise en œuvre de la prise en charge des usagers du service

social ou médico-social.

RNCP28696BC06 — Élaboration de la communication du service social ou médico-social

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

- Communiquer les informations pertinentes aux différentes parties prenantes de l'établissement ou du service social ou médico-social,
- Promouvoir le service social ou médico-social auprès de tiers extérieurs.

Modalités d'évaluation :

À partir de situations issues de la pratique professionnelle du candidat, évaluation écrite et orale d'un rapport professionnel présentant et justifiant

l'élaboration de la communication, interne et externe, du service social ou médico-social.

RNCP28696BC07 — Gestion des relations avec l'environnement institutionnel

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

- Présenter un projet professionnel social ou médico-social auprès de tiers extérieurs,
- Défendre un projet social ou médico-social devant des tiers extérieurs.

Modalités d'évaluation :

À partir de situations issues de la pratique professionnelle du candidat, évaluation écrite et orale d'un rapport professionnel présentant et justifiant les modalités de gestion des relations avec l'environnement institutionnel du service social ou médico-social.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les établissements et services employant les chefs de service relèvent du secteur social ou médico-social.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Chef de service, chef de service médico-social, chef de service éducatif, chef de service socio-éducatif, chef d'atelier, chef de service social, chef de service paramédical, responsable de service, responsable de service médico-social, responsable de service socio-éducatif, responsable de service social, responsable éducatif, responsable d'unité sociale ou médico-sociale, responsable de soins, cadre socio-éducatif, cadre éducatif, cadre soignant, cadre de l'intervention social, cadre de proximité, coordinateur de service éducatif, infirmier ou infirmière coordinateur.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

- Décret n° 92-345 du 27 mars 1992 portant statut particulier du corps des chefs de service éducatif de la protection judiciaire de la jeunesse
- Décret n° 2001-617 du 10 juillet 2001 modifiant le décret n° 92-345 du 27 mars 1992 portant statut particulier du corps des chefs de service éducatif de la protection judiciaire de la jeunesse- Décret n° 2007-839 du 11 mai 2007 portant statut particulier du corps des cadres socio-éducatifs de la fonction publique hospitalière
- Décret n° 2012-174 du 6 février 2012 modifiant le décret n° 2008-1309 du 11 décembre 2008 portant création d'une indemnité de fonctions et d'objectifs attribuée à différents personnels d'encadrement relevant de la protection judiciaire de la jeunesse
- Annexe 6 de la convention collective nationale de travail des établissements et services pour personnes inadaptées et handicapées du 15 mars 1966, relative aux dispositions particulières aux cadres (Avenant 265 du 21 avril 1999)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)

Très élevée (5/5)

Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 4 à 5 sur 5.

Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	2 033 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+3/4 (licence, maîtrise ou équivalent) en services aux personnes (54 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V1X80 — Infirmiers et sages-femmes · tension 5/5 (Très élevée) V4X83 — Educateurs spécialisés et autres intervenants socio-éducatifs · tension 5/5 (Très élevée) V4X85 — Professionnels de l'action sociale · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	70 471
Jugés difficiles à recruter	55 %
Emplois saisonniers	10 %
Familles professionnelles (FAP)	V1X80 — Infirmiers et sages-femmes V4X83 — Educateurs spécialisés et autres intervenants socio-éducatifs V4X85 — Professionnels de l'action sociale

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury est composé de 6 membres :

- 2 membres du collège de l'organisme de certification
- 2 membres du collège des salariés du secteur social ou médico-social
- 2 membres du collège des employeurs du secteur social ou médico-social

57 % des membres du jury représentent le secteur social et médico-social, pour moitié employeurs et pour moitié salariés

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 19/07/2020

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP34808

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.espace-sentein.fr>

Site Internet de l'autorité délivrant la certification

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/28696/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	61
Montant total engagé	249 650 €
Coût moyen par dossier	4 093 €
Durée moyenne	146 h
Période	01/2020 – 12/2021
France compétences	62 %
Reste à charge titulaire	13 %
France Travail	13 %
Entreprise	11 %
Régions	2 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.